



La restauration et l'entretien des pannes dunaires

Des oasis au milieu des dunes

On appelle " pannes dunaires " les dépressions plus ou moins humides ponctuant les massifs dunaires. A la faveur des cuvettes suffisamment profondes, l'eau douce affleure voire forme de véritables mares, permanentes ou temporaires, royaumes des amphibiens et des plantes des milieux humides.



Contrastant avec la dune grise environnante par une végétation plus verte et plus luxuriante, ces dépressions hébergent souvent des espèces rares et typiques.



Objectifs de gestion

Le document d'objectifs du site Natura 2000 " Havre de St-Germain-sur-Ay - Landes de Lessay " préconise le maintien de la diversité et de la qualité des milieux dunaires. Au sein du site, les pannes dunaires se rencontrent sur la commune de St-Germain-sur-Ay. Peu étendues, souvent asséchées ou atterries, elles sont pour la plupart fortement embroussaillées voire boisées ; la préservation des espèces d'intérêt patrimonial qui s'y concentrent nécessite des travaux de ré-ouverture de la végétation.

Les terrains dunaires acquis par le Conservatoire du Littoral (54 ha) ou en servitude de protection (95 ha) sont gérés par le SyMEL. Cet organisme, principal gestionnaire des massifs dunaires de la côte ouest du Cotentin, met en œuvre de multiples actions pour la préservation et la gestion des pannes dunaires.



COTENTIN

Les pratiques de gestion des pannes dunaires

Quelques principes de base

- Exporter les produits (de coupe, de fauche, de débroussaillage, d'étrépage...) : le sol des pannes dunaires est naturellement pauvre en éléments nutritifs. Tout enrichissement, par accumulation de matière organique notamment, entraîne la disparition des espèces les plus sensibles qui sont souvent les plus rares. Les produits ligneux, broyés, peuvent être ré-utilisés sous la forme de copeaux pour le paillage de haies, de plantations...
- Prévoir après les opérations de restauration une phase d'entretien (pâturage et/ou fauche d'exportation) afin de favoriser le retour du couvert herbacé attendu.
- Intervenir préférentiellement en automne et en hiver (d'octobre à mars) afin d'éviter les périodes de reproduction des amphibiens, des insectes, et la floraison des plantes.

• La coupe de ligneux

Lorsque la végétation a atteint un stade boisé, la coupe des ligneux (saule roux-cendré) s'impose. Il s'agit souvent de travaux financièrement lourds. Quelques rondins peuvent être empilés et laissés sur place dans le but de servir d'habitat hivernal aux amphibiens, insectes, reptiles...

• Le débroussaillage des fourrés



Les fourrés de troène, d'aubépine et de prunellier, rapidement impénétrables, sont éliminés par débroussaillage, manuel ou mécanique.

L'arrachage des fourrés à l'aide d'une pelle permet une restauration plus durable grâce à l'enlèvement du système racinaire. Le raclage de la couche superficielle génère un rajeunissement du milieu (étrépage).

Le Conservatoire du Littoral a signé en 2003 un contrat de service Natura 2000 ayant pour objet la restauration par débroussaillage de deux pannes dunaires, sur la commune de St-Germain-sur-Ay.

• Le reprofilage de mare

Le maintien des populations d'amphibiens est tributaire de la préservation des mares d'eau douce, permanentes ou temporaires, qui jalonnent le massif dunaire. Lorsque ces dernières sont comblées, un reprofilage, se justifie. Simple remodelage des abords, décapage partiel ou total, surcreusement des



fonds et bordures de la panne... le degré d'intervention varie en fonction des dépressions, de leur topographie initiale, de leur régime hydrique (niveau de la nappe sous-jacente). Dans tous les cas, le profil de mare souhaité comprend une pente douce, voie d'accès privilégiée pour les amphibiens, et une pente raide, plus profonde, offrant à ces mêmes tritons et crapauds, des zones d'abri face aux prédateurs.



• Le pâturage

Autrefois courant dans les dunes, le pâturage extensif semble la pratique la plus appropriée pour l'entretien des pannes dunaires, notamment après une phase de restauration mécanique. Si l'utilisation d'animaux brouteurs légers paraît plus judicieuse, les bovins et équins, en petit nombre et sur une période limitée, peuvent avoir une action tout à fait intéressante sur la limitation des ligneux.

Une expérimentation de pâturage extensif ovin est menée depuis 2002 par le SyMEL sur une partie des dunes de la pointe du Banc, en collaboration avec un éleveur local. Les premiers résultats sont très satisfaisants :

la végétation est significativement rajeunie, les animaux appréciant tout particulièrement les branches de saule rampant et de troène.



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin :
02.33.71.61.90

ou

CPIE du Cotentin
Tél. 02 33 46 37 06